

6 Suisse

«Globalement, la situation des retraités est bonne»

BUDGET Quelle est la situation économique des seniors? La question est au cœur de la votation du 3 mars. La majorité des retraités sont plus riches que les actifs, mais cela ne signifie pas pour autant que l'AVS suffise à répondre aux besoins de tous, explique le démographe Philippe Wanner

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE ZÜND
X @celinezund

Sous l'impulsion de l'initiative lancée par l'Union syndicale suisse, la population suisse doit décider le 3 mars prochain si, oui ou non, il faut accorder aux retraités une rente de vieillesse supplémentaire chaque année, du même montant que la rente AVS perçue chaque mois. Les Jeunes PLR, de leur côté, s'alarment du financement de l'assurance sociale et proposent un relèvement de l'âge de la retraite. Au cœur des débats: la situation des aînés. Comment vont-ils, financièrement? Nous avons posé la question au professeur de démographie Philippe Wanner, de l'Université de Genève, qui a étudié cette tranche d'âge sous l'angle économique.

Dans l'un de vos rapports publiés en 2021, très commenté dans la presse alémanique dans le contexte des débats sur l'AVS, vous avez montré que la majorité des personnes à la retraite en Suisse se porte bien. Et même beaucoup mieux que les actifs... C'est exact, de manière générale, la situation des retraités en Suisse est bonne et la majorité d'entre eux est plus riche que les actifs. La fortune nette médiane pour l'ensemble des ménages comprenant au moins une personne retraitée est de 222 700 francs, soit six fois plus élevée que les ménages en âge d'exercer une activité (36 200 francs). Il y a aussi davantage d'individus aisés parmi les plus de 65 ans: 14% des ménages retraités déclarent une fortune brute supérieure au million de francs, contre 5% des ménages actifs.

Comment expliquez-vous ces différences? Le niveau de fortune nette augmente sensiblement

après l'âge de 50 ans, puis durant la retraite, en particulier chez les couples de retraités, par opposition aux personnes seules. Il y a plusieurs raisons à cela: d'une part, l'épargne accumulée au cours de la vie, en particulier à l'approche de la retraite. D'autre part, par la perception en capital des avoirs du 2e pilier au moment du passage à la retraite. Et enfin, l'héritage, qui constitue en Suisse le mode essentiel de transmission du patrimoine. Avec le vieillissement de la population, cette transmission se fait toujours plus tard et la fortune a tendance à rester aux mains de la population la plus âgée. Selon le professeur d'économie Marius Brühlhart, plus de la moitié (60%) des héritages en Suisse est touchée par des personnes qui sont âgées de 60 ans et plus.

«L'héritage se fait toujours plus tard et la fortune a tendance à rester aux mains de la population la plus âgée»

La fortune que vous avez pu observer chez les plus âgés relative-t-elle le besoin d'une rente supplémentaire? La question de la fortune doit être dissociée de celle du revenu. Souvent, il s'agit de biens immobiliers. Or, peut-on exiger des personnes âgées qu'elles se séparent de leur appartement pour pouvoir se garantir une retraite suffisante? Dans ce débat, la discussion devrait porter sur les revenus des ménages retraités.

Faut-il réclamer aux actifs moins fortunés de financer une 13e rente pour des seniors vivant en général plutôt confortablement? Notre étude repose sur des données fiscales de 2011 à 2015, issues des déclarations d'impôts de 11 cantons différents, mais elle n'avait pas comme objectif de répondre à la question posée par l'initiative soumise au vote le 3 mars prochain. Notre but était d'identifier le risque de pauvreté dans différentes catégories de la population, en examinant les revenus, mais aussi la fortune des ménages. Or les valeurs médianes dissimulent des situations très variables, la distribution de la fortune étant beaucoup plus inégale que la distribution des revenus. Il y a aussi 3% de ménages retraités endettés et 15% qui déclarent une fortune nulle (dans les ménages actifs, 10% et 17% respectivement). Dans notre étude basée sur des données de 2015, un couple retraité sur sept et plus d'une personne retraitée vivant seule sur quatre se trouvait dans une situation de précarité. Depuis, il y a eu l'inflation, et la hausse du coût des assurances. On peut imaginer que ce groupe est plus important à l'heure actuelle. Pour ces personnes, le système a clairement des lacunes.

Plutôt que d'augmenter les rentes pour tous, n'est-il pas plus urgent de mieux cibler les besoins de ces populations à risques? Le 1er pilier repose sur la notion d'équité: tout le monde cotise, tout le monde en bénéficie. Abandonner ce principe d'arrosage pour conditionner l'AVS au revenu remettrait en question un fondement du 1er pilier. Qui plus est, il existe déjà les prestations complémentaires qui, elles, ciblent les populations les plus



INTERVIEW

Pour le professeur Philippe Wanner, le système de l'AVS a besoin d'évoluer. (GENÈVE, 8 MAI 2023/EDDY MOTTAZ POUR LE TEMPS)

vulnérables, mais ne sont pas forcément suffisantes.

Quels sont ces groupes à risques identifiés dans votre étude? Ce sont surtout les personnes seules qui ont eu des enfants, les petits indépendants qui n'ont pas constitué de 2e pilier et les personnes migrantes arrivées après l'âge de 40 ans en Suisse et donc qui n'ont pas cotisé durant toute leur vie active dans ce pays. Nous sommes dans un monde beaucoup plus mobile. Une part importante de la

population migrante arrive en Suisse passé l'âge de 35, voire 40 ans. Pour ces différentes personnes, le système actuel de prévoyance vieillesse n'est pas adapté.

Que faudrait-il faire pour l'améliorer? Il faut aussi tenir compte des tendances de fond des parcours professionnels toujours plus fragmentés. D'une part, on s'écarte de plus en plus du modèle traditionnel de la famille, où un ménage peut compter sur le revenu principal d'un conjoint. D'autre part,

dans les générations qui arrivent à la retraite, il y a des personnes qui ont connu une période de chômage, ou d'invalidité. Ces changements sociaux interrogent la capacité de la prévoyance vieillesse à fournir un montant qui permette de «maintenir un niveau de vie approprié», comme prévu dans la Constitution. Le système a besoin d'évoluer pour rester performant. Par exemple, il n'y a pas de mécanisme d'indexation de la prévoyance à l'inflation. Cela permettrait un rééquilibrage. ■

Marco Chiesa pourrait bientôt devenir maire de Lugano

TESSIN Candidat de l'alliance Lega-UDC, il quittera en mars la présidence nationale du parti agrarien et se présente à l'exécutif de la ville. Mais il se défend de menacer l'actuel occupant du siège, Michele Foletti, «convaincu que celui-ci aura le plus de votes et sera le mieux conduit»

ANDRÉE-MARIE DUSSAULT, LOCARNO

Qui sera élu maire de Lugano aux prochaines élections communales d'avril? Après avoir annoncé qu'il quittait la présidence de l'UDC nationale, dont il a été le premier président latin, Marco Chiesa, 49 ans, a déclaré qu'il briguerait un siège à l'exécutif de la capitale financière tessinoise, sur la liste de l'alliance Ligue des Tessinois (Lega)-UDC. Du coup, rien n'est gagné d'avance pour le syndic sortant, le léguiste Michele Foletti.

Qu'est-ce qui motive Marco Chiesa, qui vient de réussir sa réélection au Conseil des Etats à Berne? «C'est une question

de cœur; je suis né ici, ma famille vient d'ici, mon père jouait pour le FC Lugano. Je ressens un profond attachement à mon pays, mais aussi à ma ville; j'ai envie de faire quelque chose pour mon territoire.» Il assure qu'il n'entend pas faire d'ombre à Michele Foletti, qu'il soutient et qui en est à sa troisième législature. «Michele bénéficie du support de toute la liste. Je suis convaincu qu'il jouira d'une excellente élection, qu'il aura le plus de votes – tant pour ses compétences que par reconnaissance pour ce qu'il a accompli – et qu'il sera reconduit à la tête de Lugano», affirme-t-il, prétendant exclure d'emblée d'obtenir le meilleur score. Voilà pour le discours. Mais dans la réalité, rien n'est moins sûr.

«Si on considère son très bon résultat au Conseil des Etats à la fin de l'an dernier, au-delà de ses déclarations, Marco Chiesa a de bonnes chances d'être très bien élu et de dépasser le syndic sortant», considère Andrea Pilotti,

maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques (IEP) de l'Université de Lausanne, ajoutant que «ce sera intéressant de voir comment la base de la Lega se mobilisera pour éviter que Michele Foletti ne soit trop distancé.»

Le politologue ne dit pas que Chiesa devancerait facilement Foletti: «Il a peut-être 55% de chances de le faire.» Et s'il obtient le plus de votes, acceptera-t-il le poste de maire ou le cédera-t-il réellement à Foletti? Cela dépendra beaucoup de l'écart de votes, selon Andrea Pilotti: «Si Chiesa faisait un score nettement meilleur, cela représenterait un message politique, et il y aurait certainement une discussion à l'interne. Il ne renoncerait peut-être pas si facilement à son siège.»

En revanche, si seules quelques centaines de voix les séparent – «un scénario plus vraisemblable» –, le conseiller aux Etats pourrait céder la mairie sans trop de regret, soutient Andrea Pilotti,

soulignant qu'il s'agit clairement de deux candidatures fortes. «Chiesa est sur une pente ascendante, où il remporte tous ses paris. Moins médiatisé, Foletti est plus institutionnel, il est à la Lega depuis ses débuts, même s'il est perçu comme moins charismatique par rapport aux leaders historiques. C'est davantage un travailleur de l'ombre, dans le bon sens, une force tranquille, apprécié jusqu'à il y a encore peu de temps pour avoir bien géré les finances de la ville.» Andrea Pilotti rappelle ainsi qu'après vingt-neuf ans de règne du «roi» Giorgio Giudici (PLR), le dicastère des finances avait été confié à Michele Foletti, «qui a fait un bon travail, reconnu au-delà de son mouvement».

La droite renforcée

L'alliance UDC-Lega vit un moment historique, signale encore le politologue. Il y a quelques années, l'UDC était le partenaire faible, mais récemment le parti a

enchaîné les victoires; au Grand Conseil, puis aux élections fédérales. «Elle reste minoritaire au Tessin, mais à Berne, la formation compte trois élus contre un député léguiste. Cela aurait été inimaginable il y a cinq-six ans.»

A la Lega, le coordinateur intérimaire et membre du gouvernement cantonal Norman Gobbi affirme que la candidature de Chiesa renforce l'ensemble de la droite. «Sa présence consolidera la liste Lega-UDC à Lugano, et augmente les chances d'y reconformer les trois sièges de la droite.»

Marco Chiesa a déjà annoncé qu'en cas d'élection, il maintiendrait son siège à la Chambre des cantons. Les deux mandats, «même s'ils sont exigeants», ne sont pas incompatibles, estime-t-il. «Au contraire, cela représenterait un avantage pour la ville. Et quand on a dirigé l'UDC nationale, on ne craint pas la charge de travail, d'autant moins lorsqu'on est très motivé et passionné.» ■